INITIALES·DU·MAIRE

INITIALES·DU·GREFFIER

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de

Sainte-Clotilde-de-Horton

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton tenue en à la salle Marlène-Langlois, sise au 17, route 122 à Sainte-Clotilde-de-Horton, le **mardi 8 avril 2025** à compter de **19 h**.

À laquelle sont présents :
Madame Julie Ricard, mairesse
Monsieur Patrice Pinard, conseiller siège no.1
Madame Marlène Langlois, conseillère siège no.2
Madame Sarah Lamontagne, conseillère siège no.3
Monsieur Richard Gélinas, conseiller siège no.4
Madame Mélanie Guenet, conseillère siège no.5

Est absent :
Monsieur Manuel Bournival, conseiller siège no.6

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence de la mairesse, madame Julie Ricard.

Est également présent :
Monsieur Simon Boucher, directeur général et greffier-trésorier

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE

2. ORDRE DU JOUR

2.1 Adoption de l'ordre du jour

3. PROCÈS-VERBAL

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2025

4. DEMANDES SPÉCIALES

5. CORRESPONDANCE

6. TRÉSORERIE

6.1 Adoption de la liste de comptes du 8 avril 2025

7. RAPPORTS DES COMITÉS / DÉPÔT DIVERS DOCUMENTS

7.1 Dépôt rapports des permis mars 2025
7.2 Dépôt du bilan d'eau 2023 au MAMH

8. RÈGLEMENTATION

8.1 Adoption, Règlement no-108-9 établissant la répartition des coûts des travaux des cours d'eau pour l'année 2024

9. AFFAIRES NOUVELLES

9.1 Proclamation de la semaine des bénévoles du 27 avril au 3 mai 2025
9.2 Octroi de contrat pour le balayage des rues
9.3 Octroi de contrat pour le lignage des rues en 2025
9.4 Octroi de contrat de fauchage des accotements et des fossés pour 2025 (coupe du mois de juin et août)
9.5 Octroi de contrat pour le nivelage des routes 2025
9.6 Octroi de contrat pour l'entretien des pelouses 2025
9.7 Appel d'offres sur SEAO contrat déneigement des édifices publics et chemins privés

9.8 Appel d'offres sur SEAO contrat de déneigement des trottoirs
9.9 Contribution 2025 Loisirs Sainte-Clotilde-de-Horton
9.10 Autorisation de déboursé services de la sureté du Québec, année 2025
9.11 Modification entente incendie, Ville de Warwick
9.12 Demande de subvention au député provincial dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale, PPA-CE
9.13 Demande de subvention au député provincial dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale, PPA-SE
9.14 Remplacement de 35 bollards
9.15 Renouvellement 2025 de l'adhésion à la FQM
9.16 Autorisation d'embauche aide-journalier saisonnier
9.17 Ouverture d'un poste aide-journalier
9.18 Disposition de divers équipements

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

1 OUVERTURE

2 ORDRE DU JOUR

25-0401 **2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est déposé aux membres du Conseil municipal pour adoption.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Richard Gélinas
APPUYÉ DE : Monsieur Patrice Pinard et résolu ce qui suit :

QUE soit adopté l'ordre du jour de la séance du 8 avril 2025 tel que présenté

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3 PROCÈS-VERBAL

25-0402 **3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MARS 2025**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Patrice Pinard
APPUYÉ DE : Madame Marlène Langlois et résolu ce qui suit :

QUE soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4 DEMANDES SPÉCIALES

5 CORRESPONDANCE

6 TRÉSORERIE

25-0403

6.1 ADOPTION DE LA LISTE DE COMPTES DU 8 AVRIL 2025

CONSIDÉRANT QUE le Conseil prend acte de la liste des comptes payés datée du 8 avril 2025 en vertu des dépenses incompressibles ainsi que de la délégation d'autoriser des dépenses et d'autoriser des paiements du directeur général et greffier-trésorier en conformité selon le règlement n° 118 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marlène Langlois
APPUYÉ DE : Madame Sarah Lamontagne et résolu ce qui suit :

QUE soit approuvée la liste des comptes datée du 8 avril 2025, qui totalise un montant des déboursés de 282 042,22 $ et que soit autorisé leur paiement immédiatement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7 RAPPORTS DES COMITÉS / DÉPÔT DIVERS DOCUMENTS

7.1 DÉPÔT RAPPORTS DES PERMIS MARS 2025

7.2 DÉPÔT DU BILAN D'EAU 2023 AU MAMH

8 RÈGLEMENTATION

25-0404

8.1 ADOPTION, RÈGLEMENT NO-108-9 ÉTABLISSANT LA RÉPARTITION DES COÛTS DES TRAVAUX DES COURS D'EAU POUR L'ANNÉE 2024

CONSIDÉRANT les derniers ajouts au règlement relatifs à la répartition de la branche 5 du cours d'eau Lemire-Aucoin ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Patrice Pinard
APPUYÉ DE : Madame Marlène Langlois et résolu ce qui suit :

QUE soit adopté le règlement 108-9 pour la répartition des coûts des travaux 2024 des cours d'eau et de procéder à la facturation aux propriétaires concernés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9 AFFAIRES NOUVELLES

25-0405

9.1 PROCLAMATION DE LA SEMAINE DES BÉNÉVOLES DU 27 AVRIL AU 3 MAI 2025

ATTENDU QUE la Semaine de l'action bénévole est de retour au Québec sous le thème, En route vers le bénévolat ;

ATTENDU QUE pour bâtir une société juste et équitable pour toutes et pour tous, nous devons travailler ensemble, dans le respect et la coopération ;

ATTENDU QUE bénévoler, c'est enrichir son parcours en prenant la route pour aller à la rencontre de l'autre ;

ATTENDU QUE l'action bénévole permet à toute personne de trouver sa voie pour améliorer le bien-être de nos milieux ;

ATTENDU QUE plusieurs citoyennes et citoyens de notre municipalité bénéficient de l'action bénévole ;

ATTENDU QU'il est de mise de souligner toute l'importance du bénévolat dans notre communauté ;

PAR CONSÉQUENT, au nom du Conseil municipal et des citoyennes et citoyens de la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton, je, Julie Ricard, mairesse, proclame par la présente que la semaine du 27 avril au 3 mai sera dédiée <<semaine de l'action bénévole>> dans notre municipalité en 2025 ;

J'invite toutes les citoyennes et tous les citoyens à nous aider afin de maintenir et renouveler l'esprit du bénévolat de notre municipalité en s'engageant à répondre aux besoins communautaires par des gestes de bénévolat ;

EN CONSÉQUENCE, il est unanimement proposé et résolu :

QUE soit autorisée la dépense de 2000,00 $ prise au surplus accumulé, pour souligner cet évènement.

25-0406

9.2 <u>OCTROI DE CONTRAT POUR LE BALAYAGE DES RUES</u>

CONSIDÉRANT QUE des soumissions ont été demandées pour le balayage des rues ;

CONSIDÉRANT les soumissions obtenues :

SOUMISSIONNAIRE	PRIX À L'HEURE
Entreprise Myrroy 2021	160,00 $
Planage Asphalte Expert	300,00 $
Pelouse Expert	250,00 $
Mini-Excavation	----------

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mélanie Guenet
APPUYÉ DE : Madame Sarah Lamontagne et résolu ce qui suit :

QUE soit octroyé le contrat 2025 de balayage des rues avec arroseur pour un maximum de 14 heures à l'Entreprise Myrroy 2021 au montant de 160,00 $/h.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

25-0407

9.3 <u>OCTROI DE CONTRAT POUR LE LIGNAGE DES RUES EN 2025</u>

CONSIDÉRANT QUE des prix ont été demandés pour le lignage de rue sur environ 50 kilomètres en milieu rural et urbain ainsi que pour le lignage de traverses piétonnières et lignes d'arrêt ;

CONSIDÉRANT que la ligne de rive sur le rang des Chalets doit être peinte avant l'installation des bollards ;

CONSIDÉRANT les espaces de stationnement sur la rue St-Denis en face de l'école La Sapinière doivent être peintes pour une première fois ce printemps ;

CONSIDÉRANT la clientèle étudiante qui marche pour se rendre à l'école ou pour emprunter le service de transport scolaire ;

CONSIDÉRANT les prix reçus ;

Entrepreneur	Prix
Ligne Maska	Aucune soumission déposée
Dura-lignes	Aucune soumission déposée
Durand Marquage & Ass. Inc.	Aucune soumission déposée
Lingco	Aucune soumission déposée

Marquage et Traçage Québec	0,345 $ /mètre linéaire 150 $ passage piétonnier 35 $ ligne d'arrêt

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Sarah Lamontagne
APPUYÉ DE : Madame Marlène Langlois et résolu ce qui suit :

D'octroyer le contrat de lignage des rues pour l'année 2025 à l'entreprise Marquage traçage Québec 2022 au montant de 0,345 $ le mètre linéaire taxes en sus. Des frais supplémentaires de 150,00 $ taxes en sus sont exigés pour les passages piétonniers ainsi que de 35,00 $ taxes en sus pour les lignes d'arrêt. La ligne de rive sur le rang des Chalets ainsi que les cases de stationnement en face de l'école sur la rue St-Denis devront être peintes la troisième semaine de mai 2025. Le budget total 2025 est de 18 060,00 $.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

25-0408

9.4 <u>OCTROI DE CONTRAT DE FAUCHAGE DES ACCOTEMENTS ET DES FOSSÉS POUR 2025 (COUPE DU MOIS DE JUIN ET AOÛT)</u>

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite procéder au fauchage des accotements sur l'ensemble du territoire au cours du mois de juin et août ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite procéder au fauchage des fossés sur l'ensemble du territoire au cours du mois d'août ;

CONSIDÉRANT QUE des soumissions ont été demandées en vue de l'octroi du contrat de fauchage des accotements pour l'année 2025 ;

CONSIDÉRANT les soumissions obtenues :

SOUMISSIONNAIRE	**PRIX COUPE JUIN**	**PRIX COUPE AOÛT**
Les Entreprises Belle Rose inc.	8 002,19 $	**23 903,98 $**
M.L. Entreprise 2022	5 539,97 $	29 649,14 $
Entreprise MMR Turcotte	**4637,56 $**	42 016,80 $
LP Déneigement	Aucune réponse	Aucune réponse

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Patrice Pinard
APPUYÉ DE : Monsieur Richard Gélinas et résolu ce qui suit :

D'octroyer le contrat aux entreprises MMR Turcotte, au prix de 4 637,56 $ pour le fauchage des accotements du mois de juin devant être terminé au plus tard le 6 juillet 2025.
La coupe du mois d'août 2025 devant être complétée au plus tard le 7 septembre 2025 est octroyée à: Les entreprises Belle Rose Inc. au montant de 23 903,98 $.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

25-0409

9.5 <u>OCTROI DE CONTRAT POUR LE NIVELAGE DES ROUTES 2025</u>

CONSIDÉRANT QU'une soumission a été demandée à l'entreprise en vue de l'octroi du contrat de nivelage pour l'année 2025;

CONSIDÉRANT QUE le taux horaire est À 155,00 $/h ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Sarah Lamontagne
APPUYÉ DE : Madame Marlène Langlois et résolu ce qui suit :

D'octroyer le contrat de nivelage 2025 à Excavation Gaétan Deslandes au coût de 155,00 $/h taxes en sus, pour un maximum de 142 heures pour toute la saison.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

25-0410

9.6 <u>OCTROI DE CONTRAT POUR L'ENTRETIEN DES PELOUSES 2025</u>

CONSIDÉRANT les prix reçus pour les appels d'offres du contrat de tonte des pelouses.

Soumissionnaires	1 an	2 ans	3 ans
Pelouse 2 AS	15 809,06 $	16 096,50 $	16 383,94 $
Pelouse Expert	17 246,25 $	17 591,18 $	17 936,10 $

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mélanie Guenet
APPUYÉ DE : Monsieur Patrice Pinard et résolu ce qui suit :

D'octroyer le contrat pour les trois prochaines années à Pelouse 2 AS pour les sommes suivantes:

2025 : 13 750,00 $, 2026 : 14 000,00 $ et 2027 : 14 250,00 $ taxes en sus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

25-0411

9.7 <u>APPEL D'OFFRES SUR SEAO CONTRAT DÉNEIGEMENT DES ÉDIFICES PUBLICS ET CHEMINS PRIVÉS</u>

CONSIDÉRANT QUE le contrat de déneigement des édifices publics et des chemins privés se termine à la fin de cette saison ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil souhaite procéder au déneigement des édifices publics et des chemins privés ;

CONSIDÉRANT QU'il faille paraître l'appel d'offres sur la plateforme SEAO ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marlène Langlois
APPUYÉ DE : Madame Mélanie Guenet et résolu ce qui suit :

D'autoriser l'appel d'offres sur SEAO dans le but d'obtenir des soumissions pour le déneigement des édifices publics et des chemins privés pour les prochaines saisons.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

25-0412

9.8 <u>APPEL D'OFFRES SUR SEAO CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS</u>

CONSIDÉRANT QUE le contrat de déneigement des trottoirs se termine à la fin de cette saison ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil souhaite maintenir le projet pilote de déneigement des trottoirs ;

CONSIDÉRANT QU'il faille paraître l'appel d'offres sur la plateforme SEAO ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Sarah Lamontagne
APPUYÉ DE : Monsieur Patrice Pinard et résolu ce qui suit :

D'autoriser l'appel d'offres sur SEAO dans le but d'obtenir des soumissions pour le déneigement des trottoirs pour les prochaines saisons.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

25-0413

9.9 <u>CONTRIBUTION 2025 LOISIRS SAINTE-CLOTILDE-DE-HORTON</u>

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires pour 2025 ;

CONSIDÉRANT l'adoption des prévisions budgétaires 2025 ;

CONSIDÉRANT la demande de soutien à l'organisme Loisirs Ste-Clotilde-de-Horton pour 2025 est de 28 675,00 $;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Richard Gélinas
APPUYÉ DE : Madame Mélanie Guenet et résolu ce qui suit :

QUE soit versée à l'organisme une contribution de 28 675 $ en trois versements de 7 168,75 $ en avril et septembre et de 14 337,50 $ en juin, pour l'année 2025 comme prévu dans les prévisions budgétaires de 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

25-0414

9.10 <u>AUTORISATION DE DÉBOURSÉ SERVICES DE LA SURETÉ DU QUÉBEC, ANNÉE 2025</u>

CONSIDÉRANT la réception de la facture pour la desserte de la sureté du Québec au montant de 164 986,00 $;

CONSIDÉRANT QUE cette somme est inscrite aux prévisions budgétaires 2025 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Sarah Lamontagne
APPUYÉ DE : Monsieur Patrice Pinard et résolu ce qui suit :

D'autoriser les déboursés pour la desserte de la sureté du Québec selon les versements suivants: 30 juin 2025, 82 493,00 $ et du 31 octobre 2025, 82 493,00 $

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

25-0415

9.11 <u>MODIFICATION ENTENTE INCENDIE, VILLE DE WARWICK</u>

CONSIDÉRANT QUE l'article 16 de l'entente incendie avec la ville de Warwick qui stipule ceci:

*"**<u>Article 16 – Contributions financières</u>***

La municipalité recevant assistance s'engage à rembourser à l'autre municipalité les montants suivants :

a) La rémunération du personnel du service de sécurité incendie, incluant les avantages sociaux aux taux offerts par la municipalité qui offre les conditions salariales les plus élevées."

CONSIDÉRANT QUE la régie des Trois-Monts a les taux horaires les plus élevés soient ;

Pompier = 49,42 $
Officier = 54,98 $
Directeur = 65,44 $

CONSIDÉRANT l'article 19 de l'entente incendie avec la ville de Warwick sur le coût des véhicules ;

CONSIDÉRANT, le taux horaire chargé des camions étant 175 $;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Patrice Pinard
APPUYÉ DE : Madame Mélanie Guenet et résolu ce qui suit :

D'accepter qu'un avenant à l'entente soit ajouté afin d'ajuster les taux horaires du personnel en service et le taux horaire des camions.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

25-0416

9.12 <u>DEMANDE DE SUBVENTION AU DÉPUTÉ PROVINCIAL DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE, PPA-CE</u>

CONSIDÉRANT l'augmentation des coûts pour le déneigement ;

CONSIDÉRANT les modalités du programme d'aide à la voirie locale, volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Richard Gélinas
APPUYÉ DE : Madame Mélanie Guenet et résolu ce qui suit :

QUE soit présentée au député provincial, monsieur Sébastien Schneeberger, une demande de subvention à la hauteur de 35 0000 $ dans le cadre du PAVL-CE.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

25-0417

9.13 <u>DEMANDE DE SUBVENTION AU DÉPUTÉ PROVINCIAL DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE, PPA-SE</u>

CONSIDÉRANT l'état de la chaussée sur la rue St-Jean ;

CONSIDÉRANT l'accident survenu en 2023 d'un cycliste ;

CONSIDÉRANT QUE cette voie publique est de niveau 1 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mélanie Guenet
APPUYÉ DE : Madame Sarah Lamontagne et résolu ce qui suit :

D'adresser une demande pour défrayer une partie des travaux de réparations de la chaussée au montant de 50 000 $;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

25-0418

9.14 <u>REMPLACEMENT DE 35 BOLLARDS</u>

CONSIDÉRANT les actes de vandalisme qui ciblaient les bollards sur le rang des Chalets et ayant causés des dommages importants aux lattes en fibres de verre ;

CONSIDÉRANT la sécurité des piétons circulant sur le rang des Chalets ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mélanie Guenet
APPUYÉ DE : Madame Marlène Langlois et résolu ce qui suit :

D'autoriser le remplacement de 35 lattes chez Develotech au coût unitaire de 45,00 $ taxes et frais de livraison en sus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

25-0419

9.15 <u>RENOUVELLEMENT 2025 DE L'ADHÉSION À LA FQM</u>

CONSIDÉRANT QUE l'adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités permet l'obtention de plusieurs services, notamment en ressources humaines et relations du travail, une offre de formations diversifiées pour les élus, un fonds de défense des intérêts des municipalités ainsi que des occasions de réseautage;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marlène Langlois
APPUYÉ DE : Monsieur Richard Gélinas et résolu ce qui suit :

QUE soit renouvelée l'adhésion de la municipalité à la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) pour l'année 2025. Le tarif relatif au renouvellement est de 1 759,17 $ taxes en sus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

25-0420

9.16 <u>AUTORISATION D'EMBAUCHE AIDE-JOURNALIER SAISONNIER</u>

CONSIDÉRANT le départ à la retraite en décembre dernier de l'aide-journalier saisonnier;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de rapiéçage de la chaussée nécessitent l'assistance de l'aide-journalier ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mélanie Guenet
APPUYÉ DE : Monsieur Patrice Pinard et résolu ce qui suit :

D'autoriser l'embauche de monsieur Michel Bourgeois comme aide-journalier saisonnier selon les conditions salariales inscrites dans la Politique salariale 2023-2027, grille aide-journalier premier échelon.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

25-0421

9.17 <u>OUVERTURE D'UN POSTE AIDE-JOURNALIER</u>

CONSIDÉRANT QU'il faille prévoir un remplacement pour le poste de journalier ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Richard Gélinas
APPUYÉ DE : Madame Sarah Lamontagne et résolu ce qui suit :

DE procéder à l'affichage du poste permanent d'aide journalier ;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

25-0422

9.18 <u>DISPOSITION DE DIVERS ÉQUIPEMENTS</u>

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a fait le remplacement du lave-vaisselle de la cuisine du centre communautaire ;

CONSIDÉRANT QU'une ancienne cafetière commerciale obtenue par don il y a quelques années ;

CONSIDÉRANT d'un vieux taille-bordures à essence ;

CONSIDÉRANT QUE ces équipements étaient destinés au rebut ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a obtenu 200 $ pour le vieux lave-vaisselle ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marlène Langlois
APPUYÉ DE : Madame Mélanie Guenet et résolu ce qui suit :

DE confirmer la somme de 200,00 $ reçue le 31 mars 2025 pour le lave-vaisselle, référence, document 92158 ;

ET d'autoriser la disposition du taille-bordures à essence et de la cafetière commerciale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10 <u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u>

11 <u>CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE</u>

Mme Julie Ricard, mairesse	**M. Simon Boucher, directeur général et greffier-trésorier**

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton

LISTE DES COMPTES PRÉSENTÉS À LA SÉANCE DU 8 avril 2025

NO	BÉNÉFICIAIRE	DESCRIPTION	MONTANT
COMPTES PAYÉS			
PAR PRÉLÈVEMENT			
362	HYDRO-QUÉBEC 049	ÉLECTRICITÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE	1 241.69
363	DESJARDINS (RVER)	FONDS PENSION MARS	766.00
364	HYDRO-QUÉBEC 304	ÉLECTRICITÉ STATION DE DISTRIBUTION	710.03
365	HYDRO-QUÉBEC 510	ÉLECTRICITÉ ÉCLAIRAGE DES RUES	1 367.79
366	HYDRO-QUÉBEC 049	ÉLECTRICITÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE	3 354.56
367	HYDRO-QUÉBEC 485	ÉLECTRICITÉ PARC LANDRY	31.73
368	BENEVA ASSURANCE	ASSURANCE COLLECTIVE AVRIL 2024	2 928.35
369-370	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	DAS MARS 2025	9 066.65
371	AGENCE DE REVENU DU CANADA	DAS RÉGULIER MARS 2025	37.09
372	AGENCE DE REVENU DU CANADA	DAS RÉDUIT MARS 2025	3 290.13
373	AGENCE DE REVENU DU CANADA	DAS RÉGULIER AJUSTEMENT 2025	187.71
374	VISA	FOURNITURES ET FRAIS REPRÉSENTATION	425.94
375	ACCEO SOLUTIONS INC.	FRAIS TRANSFERT	31.05
376	HYDRO-QUÉBEC 049	ÉLECTRICITÉ CHALET DE SERVICES	96.50
377	HYDRO-QUÉBEC 304	ÉLECTRICITÉ STATION DE DISTRIBUTION	2 457.89
378	GROUPE MASKATEL QUÉBEC SEC	TÉLÉPHONE, CENTRE ADMINISTRATIF	182.60
379	GROUPE MASKATEL QUÉBEC SEC	TÉLÉPHONE, BIBLIO	58.70
380	GROUPE MASKATEL QUÉBEC SEC	TÉLÉPHONE, CENTRE COMMUNAUTAIRE	55.08
	TOTAL DES RETRAITS PRÉ-AUTORISÉS		**26 289.49**
	SALAIRES	PÉRIODE 10	5 363.36
	SALAIRES	PÉRIODE 11	5 494.22
	SALAIRES	PÉRIODE 12	5 463.18
	SALAIRES	PÉRIODE 13	5 215.01
	TOTAL DES DÉBOURSÉS SALAIRES		**47 825.26**
COMPTES PAYABLES			
PAR CHÈQUES			
11242	PATRICK DANIS	REMBOURSEMENT NON-RÉSIDENT	160.00
11243	ALARME 2200 INC.	CONTRAT ALARME BUREAU, BIBLIOTHÈQUE.	189.71
11244	DUMAS & FILS	RÉTROVISEUR SUBVENTION FFR	525.44
11245	PIERRE LAMPRON	FAUCHAGE ACCOTEMENTS	2 126.70
11246	RENAUD-BRAY	LIVRE BIBLIO	131.07
11247	MUN. SAINTE-SOPHIE-D'HALIFAX	REMBOURSEMENT LOC. MACH. SCELANT.	333.33
11248	MUN. VILLAGE N-D-BON CONS.	ENTENTE INCENDIE QUOTE-PART	2 578.60
11249	MUN. SAINT-NORBERT D'ARTHABASKA	REMBOURSEMENT LOC. MACH. SCELANT.	333.33
11250	PERCY VAILLANCOURT	TABLE LANGER ET FUSIL MACHINE LAV.	195.43
	TOTAL DES CHÈQUES		**6 573.61**
TOTAL DES COMPTES PAYÉS			**80 688.36**
PAR DÉPÔTS DIRECTS			
984	MRC D'ARTHABASKA	2 E VERSEMENT QUOTE-PART	16 342.00
985	APEX EXPERT-CONSEIL	ÉTUDE DES EAUX USÉS	574.88
986	BUROPRO	ACHAT LIVRES ET CONTRAT PHOTOC.	1 215.56
987	ESPACE MUNI	ABONNEMENT ET INSCRIPTION	334.58
988	CONTRO LECTRIQUE ENR.	RÉPARATION LUMIÈRES RUES	2 370.73
989	DHC AVOCATS INC.	FRAIS JURIDIQUE	181.09
990	ÉNERGIES SONIC INC.	MAZOUT FOURNAISE GARAGE	543.07
991	EUROFINS ENVIRONEX	TEST D'EAU	201.21
992	EXCAVATION ALEXANDRE ST-PIERRE	CONTRAT DÉNEIGEMENT ET TROTTOIR	136 833.73
993	9302-3703 QUÉBEC INC.	ESSENCE CAMION	608.61
994	8418748 CANADA INC (GIE)	TEST ÉCHANTILLON RIVIÈRE-DE-L'EST	24 719.63
995	JAVEL BOIS-FRANCS	CHLORE, TRAITEMENT	902.56
996	LOISIRS SAINTE-CLOTILDE	REMB. INSCRIPTION SOCCER	50.00
997	MRC D'ARTHABASKA	COURS D'EAU ET URBANISME	8 665.46
998	MUN. SAINTE-ÉLIZABETH	REMBOURSEMENT LOC. MACH. SCELANT.	333.33
999	PRO CIE NET INC.	ENTRETEIN MÉNAGER CENTRE COMM.	2 095.42
1000	RHESUS CANADA INC.	ORDINATEURS ET IMPRIMANTE, BIBLIO	2 926.79
1001	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	FRAIS DE POSTE	115.41
1002	SOLUTION MUNICIPALES DUCHARME	FOURNITURES FEUILLES PV	234.46
1003	THOMAS CAYA	FOURNITURES CENTRE COMM.	82.73
1004	FQM	ADHÉSION 2025	2 022.61
	TOTAL DES DÉPÔTS DIRECTS		**201 353.86**
GRAND TOTAL			***282 042.22***